



Présentation

INTERREG V France-Wallonie- Vlaanderen



EUROPE 2020 :

Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive

- La stratégie « Europe 2020 » est une stratégie de coordination des politiques économiques au sein de l'Union Européennes sur une période de dix ans.
- Cette stratégie vise une croissance :
 - Intelligente
 - Durable
 - Inclusive
- Elle se décline en trois priorités majeures pour renforcer l'économie européenne :
 - Développer une économie basée sur la croissance et l'innovation
 - Promouvoir une économie renouvelable, plus verte et plus compétitive et une croissance inclusive
 - Soutenir une économie créatrice d'emplois, de cohésion sociale et territoriale

1.

Politique de cohésion 2014-2020 : Éléments de contexte

1. Politique de cohésion 2014-2020 : Éléments de contexte

2 objectifs prioritaires en 2014-2020

	Objectif	Budget
Objectif Investissement pour la croissance et l'emploi	Investir dans les Régions afin d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de croissance, d'emploi, de lutte contre le changement climatique, de dépendance énergétique et lutte contre l'exclusion sociale.	314 Milliards € = 96,33 %
Coopération territoriale européenne	Développer la coopération aux niveaux transfrontalier, transnational et interrégional	9 Milliards € = 2,75 %

1. Politique de cohésion 2014-2020 : Éléments de contexte

Coopération territoriale européenne 2014-2020

	Cible	Budget
Transfrontalier	Régions situées le long des frontières internes terrestres, de certaines frontières maritimes	6,626 Milliards € = 74,05 %
Transnational	Zones présentant une cohérence suffisante et des intérêts communs à développer	1,822 Milliards € = 20,36 %
Interrégional	Ensemble des régions européennes	0,5 Milliards € = 5,59 %

2.

Le programme INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

1. Un territoire



2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

2. Une stratégie

Les axes prioritaires retenus pour le programme

AXE 1 : Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation

AXE 2 : Accroître la compétitivité transfrontalière des PME

AXE 3 : Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières

AXE 4 : Promouvoir la cohésion et l'identité commune des territoires transfrontaliers

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

2. Une stratégie

Les objectifs spécifiques retenus pour le programme

AXE 1 : Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation

Objectif spécifique 1

- Accroissement de la recherche et de l'innovation de la zone transfrontalière dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité

Objectif spécifique 2

- Accroissement du transfert et de la diffusion des bonnes pratiques innovantes dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité de la zone transfrontalière

AXE 2 : Accroître la compétitivité transfrontalière des PME

Objectif spécifique 3

- Créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs de développement et d'accompagnement des PME à l'accès aux marchés

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

2. Une stratégie

Les objectifs spécifiques retenus pour le programme

AXE 3 : Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières

Objectif spécifique 4

- Valoriser et développer de manière innovante, créative et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme

Objectif spécifique 5

- Développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers

Objectif spécifique 6

- Anticiper et gérer les risques naturels, technologiques et industriels ainsi que les situations d'urgence

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

2. Une stratégie

Les objectifs spécifiques retenus pour le programme

AXE 4 : Promouvoir la cohésion et l'identité commune des territoires transfrontaliers

Objectif spécifique 7

- Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire

Objectif spécifique 8

- Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sociale

Objectif spécifique 9

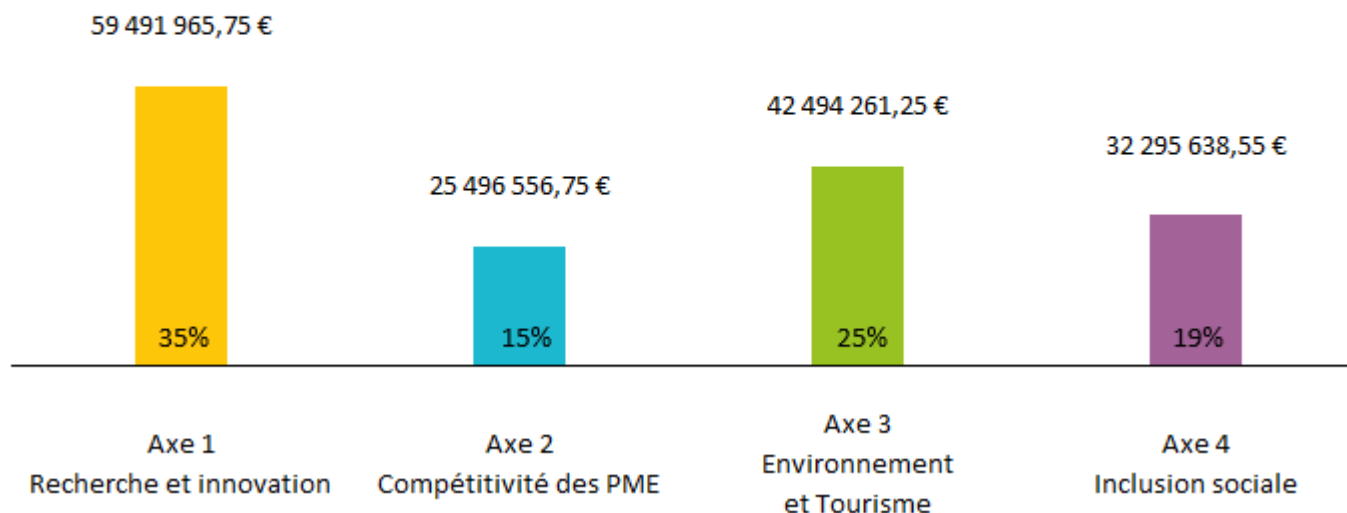
- Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

3. Un budget

Budget total = 170 M €

Axes prioritaires Interreg France-Wallonie-Vlaanderen



2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

3. Un budget

FEDER total = 170.000.000 €

	FEDER	FEDER (%)
Axe prioritaire 1 - Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation	59 491 966 €	35,0%
OS 1 - Accroissement de la recherche et de l'innovation de la zone transfrontalière dans les secteurs stratégiques et secteurs à forte complémentarité	29 745 983 €	17,5%
OS 2 - Accroissement du transfert et de la diffusion des bonnes pratiques innovantes dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité de la zone transfrontalière	29 745 983 €	17,5%
Axe prioritaire 2 - Accroître la compétitivité transfrontalière des PME	25 496 557 €	15,0%
OS 3 - Créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs transfrontaliers de développement et d'accompagnement des PME à l'accès aux marchés	25 496 557 €	15,0%
Axe prioritaire 3 - Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources	42 494 261 €	25,0%
OS 4 - Valoriser et développer de manière innovante, créative et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme	18 697 475 €	11,0%
OS 5 - Développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers	13 598 164 €	8,0%
OS 6 - Anticiper et gérer les risques naturels, technologiques et industriels ainsi que les situations d'urgence	10 198 623 €	6,0%
Axe prioritaire 4 - Promouvoir la cohésion et l'identité commune des territoires transfrontaliers	32 295 639 €	19,0%
OS 7 - Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire	11 048 508 €	6,5%
OS 8 - Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sociale	10 538 577 €	6,2%
OS 9 - Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi	10 708 554 €	6,3%

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

4. Les opérateurs qui peuvent déposer un projet

- Des organismes publics ou parapublics
- Des structures de la société civile (secteur associatif, organismes à but non lucratif...)
- Des collectivités locales
- Des établissements universitaires et scientifiques (y compris les pôles de compétitivité et organismes de recherche...)
- Des organismes de soutien aux entreprises comme les chambres de commerce, agences de développement....
- Des TPE PME (sous conditions)

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

5. Les grands principes du programme

- Partenaires de part et d'autre de la frontière
- Mise en œuvre et plus-value transfrontalière
- Retombées et impact de chaque côté de la frontière
- Taux d'intervention FEDER : 50%
- Durée des projets : 4 ans

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

5. Les grands principes du programme

- Instruction en 2 temps / pré-projet et projet
- 3 types de projets
 - Projet unique
 - Portefeuille de projets
 - Micro-projets

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

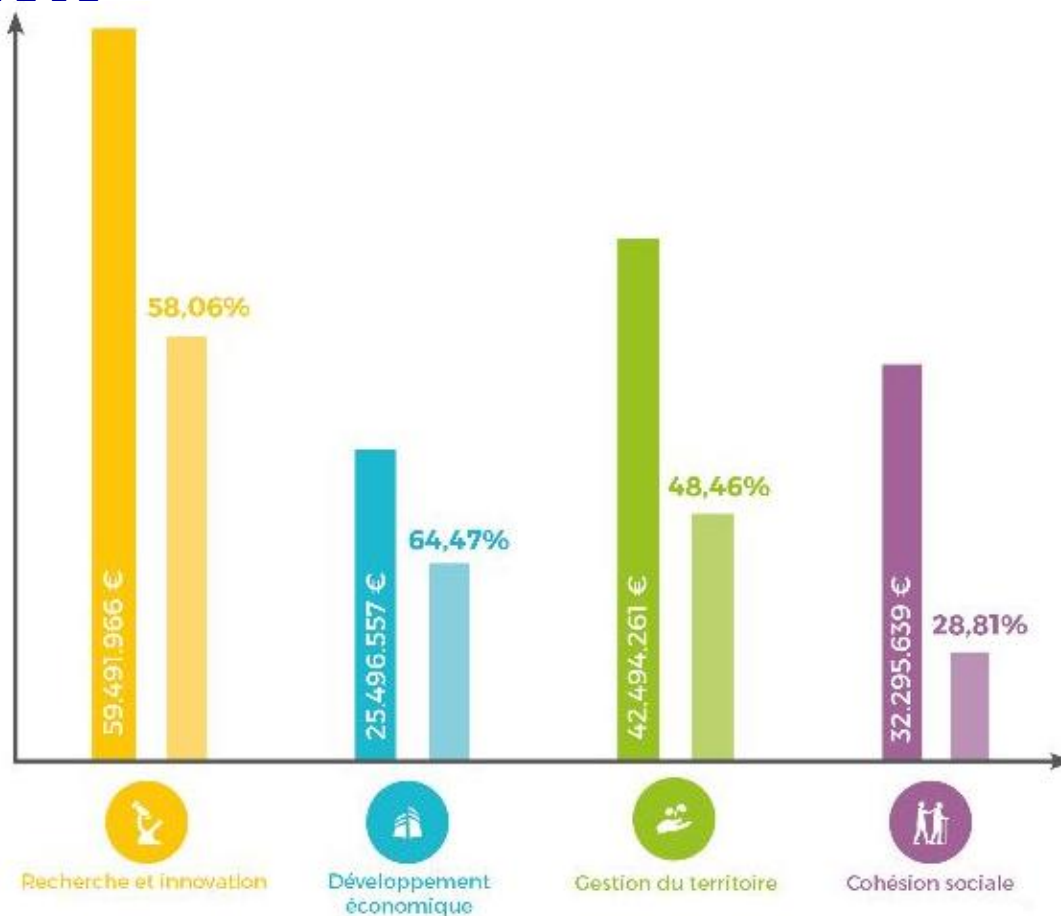
10.1^{er} appel à projets

- **Axe I - Recherche, innovation et transfert de technologies :**
 - ✓ 30 projets pour un budget FEDER de 34.538.313,23 €
 - ⇒ 58,06% de l'enveloppe budgétaire FEDER totale pour cet axe.
- **Axe II - Compétitivité des PME :**
 - ✓ 12 projets pour un budget FEDER de 16.437.419,51 €
 - ⇒ 64,47% de l'enveloppe budgétaire FEDER totale pour cet axe.
- **Axe III - Patrimoine, ressources naturelles, gestion des risques :**
 - ✓ 22 projets pour un budget FEDER de 20.593.279,73 €
 - ⇒ 48,46% de l'enveloppe budgétaire FEDER totale pour cet axe.
- **Axe IV - Cohésion sociale, santé, formation et emploi :**
 - ✓ 10 projets pour un budget FEDER de 9.304.860,84 €
 - ⇒ 28,81% de l'enveloppe budgétaire FEDER totale pour cet axe.

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

10.1^{er} appel à projets

Répartition des
budgets par axe et
pourcentage
d'engagement après le
1^{er} appel à projets.



2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

11. Calendrier

- 3 appels à projets sur la durée du programme
- 2^{ème} appel en cours : 121 pré-projets déposés
 - ✓ Comité de Pilotage de septembre 2017
- 3^{ème} appel à pré-projet : date à définir
- Micro-projets : dépôt au 24 février 2017

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

12. La Gouvernance : L'Autorité de Gestion

La Wallonie, représentée par Wallonie-Bruxelles International

Assistée dans ses missions par :

- Le Secrétariat Conjoint
- L'Equipe Technique

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

13. Point de contact : l'Equipe Technique

Antenne flamande

Mail : interreg.nf@west-vlaanderen.be

Tél. : 00.32.(0)50.40.34.19

Antenne wallonne

Mail : interreg.wallonie@skynet.be

Tél. : 00.32.(0)71.20.98.20

En Région Hauts-de-France

Antenne de Valenciennes

Mail : interregnordpasdecalsais@orange.fr

Tél. : 00.33.(0)3.27.42.43.34

Antenne de Lille

Mail : sylvie.tondeur@lenord.fr

Tél. : 00.33.(0)3.59.73.57.21

Antenne d'Amiens

Mail : julien.hernandez@hautsdefrance.fr

Tél. : 00.33.(0)3.22.97.27.85

En Région Grand Est

Antenne de Charleville-Mézière

Mail : karine.defaux@grandest.fr

Tél. : 00.33.(0)3.26.70.86.35

2. Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

1.4. Les Autorités partenaires

- Préfectures de Régions Hauts-de-France et Grand Est ;
- Conseils régionaux des Hauts-de-France et Grand Est ;
- Conseils départementaux du Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme, Oise, Ardennes et Marne ;
- La Wallonie ;
- La Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- L'Autorité flamande ;
- Les Provinces de Flandre Occidentale et Orientale.

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Merci de votre attention

www.interreg-fwvl.eu

 @InterregFWVL